FICHE 25

REPORTS / INVERSIONS

GESTHAND

Règlements généraux FFHB : Article 94 – Modification de date, d'horaire et/ou de lieu d'une rencontre

Les demandes de report de match sont exceptionnelles et soumises à l'autorisation de la COC Territoriale.
Un droit de modification sera réclamé au club demandeur* (cf. Guide financier LBHB)

LA DEMANDE AU CLUB ADVERSE

Avant de saisir la demande de report dans GESTHAND, nous demandons aux clubs de se mettre d'accord par mail sur la date et l'horaire du report. En aucun cas la COC ne validera un report sans avoir eu au préalable la réponse du club adverse.

Cette procédure est nécessaire afin d'éviter tout problème lors de la saisie du report sur GESTHAND.

SAISIE DANS GESTHAND

Lorsque vous avez eu l'accord du club adverse, vous devez notifier la demande de report dans GESTHAND. Dans l'agenda des rencontres, après avoir ouvert la rencontre que vous souhaitez reporter, cliquer sur le bouton REPORTER en bas à gauche de l'écran.

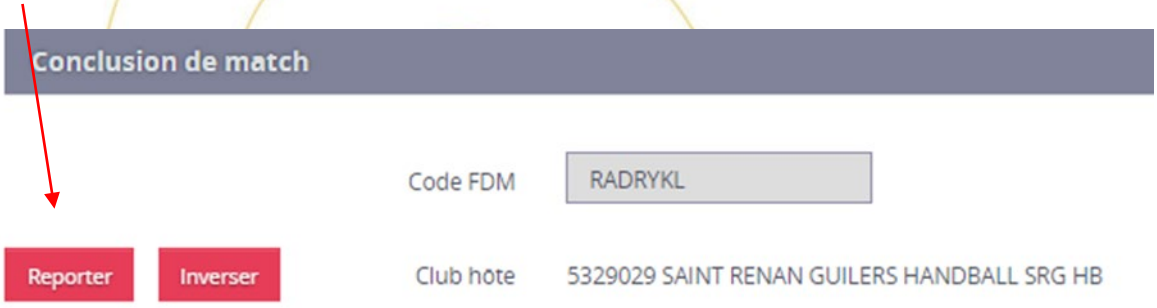

Puis saisir la date, l'heure souhaitée, le motif du report ainsi que la salle (si vous la connaissez) et cliquer sur VALIDER.

FICHE 25

REPORTS / INVERSIONS

GESTHAND

VALIDATION D'UN REPORT

Vous recevez une notification dans votre almanach :

En cliquant, vous arrivez sur une page qui ne comprend que des reports et/ou inversions. Il faut ouvrir chaque rencontre pour y déposer un avis. Vous pouvez soit accepter soit refuser.

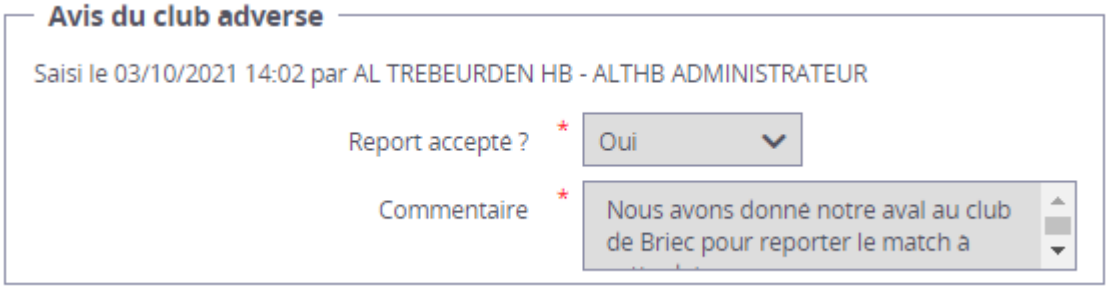

Après validation par la Ligue, une notification par mail sera envoyée aux clubs ainsi qu'aux arbitres, s'il y en a de désigné.

Attention aux demandes de reports tardives (la veille pour le lendemain). Il ne faut pas oublier de faire une mise à jour du PC pour avoir la FDME. Merci également de mettre la COC et la CTA en copie de votre demande de report au club adverse (5300000.COC@ffhandball.net et 5300000.CTA@ffhandball.net)

Procédure d'inversion à l'identique. Pas de droit facturé.

*pas de droit facturé si :
- Modification de salle ou d'horaire sans changement de week-end du match
- Report suite à intempéries ou voyage scolaire